

<https://dunant-evreux.college.ac-normandie.fr/?lettre-ouverte-a-m-stephane-hessel>



Lettre ouverte à M. Stéphane Hessel

- Le coin des élèves - Les productions d'élèves -



Date de mise en ligne : jeudi 7 avril 2011

Copyright © Collège Henri Dunant - Tous droits réservés

Cher Monsieur L'Ambassadeur,

J'ai beaucoup apprécié votre intervention du 18 février 2011, d'une part car votre vécu est passionnant, mais aussi car on sentait que le plaisir d'être présent était partagé. Cette rencontre fut, je pense, plus qu'intéressante et je suis ravie d'y avoir pris part. Découvrir la richesse de votre vie nous a donné une bonne raison de nous investir dans cette discussion avec plaisir, et ce plaisir fut certainement partagé.

Le respect que nous éprouvons pour vous n'est que justifié et c'est aussi la raison pour laquelle le silence, lorsque vous parliez, régnait alors dans cette salle remplie d'adolescents, pour la plupart excités par la journée mémorable qu'ils vivaient tous.

Le motif d'indignation qui m'a le plus marquée n'est autre que celui de la Palestine. Le cas actuel des habitants de Gaza est pour moi- comme pour vous- inacceptable. Mais même indignée, je reste tout de même incapable de changer les choses, alors je dois me résigner à espérer que les « haut-placés » feront quelque chose. Ils en ont les moyens mais utilisent-ils les bons moyens ? Les pays riches de l'Union européenne ne doivent pas abandonner ces personnes victimes d'injustices.

Depuis le temps que cette situation dure, l'Organisation des Nations Unies devrait tenter de mettre fin à tout cela. Monsieur l'Ambassadeur, vous avez participé à la rédaction de la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*. Vous connaissez donc bien les arguments pour défendre la situation de la Palestine.

« Tous les êtres humains naissent égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité » (article 1)

« Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne » (article 3)

« Toute personne a le droit de circuler et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien et de revenir dans son pays » (article 13)

Dans l'actualité, le cas de la Libye me préoccupe beaucoup. Je pense notamment aux Libyens qui ont subi des années de dictatures.

En résumé, cette rencontre à l'Abordage fut pour moi exceptionnelle pour différentes raisons que j'ai citées pour la plupart au début de la lettre. J'appréhendais cette journée tout en sachant que j'allais rencontrer un homme remarquable, je ne suis absolument pas déçue, si ce n'est que cette rencontre fut trop courte.

Je suis très reconnaissante envers les professeurs qui ont permis à cette journée d'avoir lieu et vous souhaite une très bonne continuation en vous remerciant bien sincèrement.

Sabrina, 3e 2

